



Déclaration de la FSU-SNUipp au CSA-D du lundi 5 février

Depuis plusieurs années, l'école est en crise, les conditions de travail pour les personnels et d'apprentissage pour les élèves se sont dégradées. C'est une spirale sans fin. Le gouvernement change, la politique reste et bien que nous n'attendions rien de ce changement de ministre, après Messieurs Blanquer et Attal, nous arrivons encore à avoir pire. Rien ne nous aura été épargné par notre nouvelle demie-ministre.

En quelques jours, elle a réussi à se mettre la profession à dos ainsi que la communauté éducative dans son ensemble avec ses déclarations contre l'école publique, ses mensonges, son mépris affiché, ses discours hors-sol et les scandales divers.

Le « choc des savoirs » annoncé par G. Attal est une attaque fondamentale contre l'école et le métier enseignant : nouvelle modification des programmes, de la maternelle au CE2 dès la prochaine rentrée, révision du socle commun, évaluations nationales, labellisation des manuels en maths et français en CP et CE1... autant de mesures qui sont des entraves sans précédent à la liberté pédagogique. En parallèle, la formation continue est un champ de ruines. Instrumentalisée pour répondre aux injonctions ministérielles, variable d'ajustement pour le remplacement, elle n'est plus un outil aux mains des personnels pour accroître leur professionnalité au service des élèves.

Côté carte scolaire, revenons sur le tour de passe-passe du ministère, c'est tout de même incroyable qu'il y ait du flou sur des questions qui engagent concrètement les conditions de rentrée pour des millions d'élèves et pour les personnels qui les encadrent. Alors que le budget de l'Education nationale prévoit la suppression de 484 postes dans le second degré et de 1709 dans le premier degré, le précédent ministre de l'Education nationale a réussi le tour de force de faire croire qu'il y aurait des moyens supplémentaires pour assurer, à la rentrée, la mise en œuvre de ses décisions sur la structuration du collège notamment, de quelques mesures en lycée, et de maintien d'une offre convenable dans le 1er degré.

Autant vous le dire, les explications réclamées au ministère par nos représentantes nationales fin décembre n'ont pas permis d'éclairer ces mystères. Jusqu'à présent, il n'y a eu aucune réelle explication sérieuse. Ne comptez pas sur nous pour considérer que la reconduction d'autorisations d'utilisation de moyens déjà engagés constitue un apport supplémentaire !

Dans tous les cas, à la rentrée 2024, ce sont encore 650 postes qui seront supprimés dans le premier degré, 110 en Normandie, et 21 dans l'Orne. Nous voyons, contrairement à ce qu'affirme Amélie Oudéa-Castéra, que de nombreuses fermetures de classes sont en train d'être prononcées sur tout le territoire alors que les conditions de l'inclusion réussie ne sont pas au rendez-vous, que nous manquons de postes de remplaçant-es, de postes de RASED.

Nous reviendrons bien évidemment dans le détail sur les mesures envisagées, mais souhaitons en particulier évoquer la situation de l'intercom d'Argentan et le traitement des écoles qui y est prévu.

Nous considérons que les mesures envisagées ne sont pas du tout équitables en comparaison aux fermetures prévues dans le reste du département. Si à l'heure actuelle, nous ne savons pas où seront scolarisés les enfants de La Fontaine, pourquoi les écoles de Pagnol et V. Hugo sont littéralement punies avec des moyennes après fermeture de 22,90 et 23,20. Cette situation met une fois de plus en lumière les difficultés de fonctionnement avec l'intercom dont les élèves et les personnels pâtissent.

En dehors des questions de moyens attribués, ce qui soucie aussi les personnels ce sont les difficultés de remplacement qui désorganisent au quotidien les écoles. La situation continue de se dégrader puisque même les absences dans les écoles de 2/3 classes ne sont plus systématiquement remplacées et du côté des remplaçant·es, le retard de versement des ISSR continue de s'allonger.

Par ailleurs, nous souhaitons vous alerter sur ce qui relève des collectivités dans les écoles. Nous avons évoqué l'intercom d'Argentan avec leur décision de fermeture de l'école de La Fontaine mais que dire de la CDC de Mortagne qui coupe l'eau chaude qui a conduit les élèves de maternelle à se laver les mains avec une eau à 6 degrés ? Que dire d'une collectivité qui apporte un thermomètre lorsque des difficultés de chauffage sont pointées ? Enfin que dire des conditions de fermeture / transfert de l'école de la Ribambelle et le nombre d'années qu'il a fallu à la CDC de L'Aigle pour que plus personne ne puisse s'introduire dans les écoles ?

Que dire d'une collectivité qui ne s'intéresse pas au fait que des plaques se décollent et risquent de tomber dans la salle de sieste ou qui apporte des chauffages d'appoint à l'heure d'arrivée des élèves alors que la panne est connue ? Et c'est sans compter les équipes enseignantes qui désespèrent d'obtenir des réponses aux dysfonctionnements divers tels que téléphone, internet, photocopieuse ...

Nous vous demandons à ce qu'un courrier conjoint avec le préfet soit adressé à l'ensemble des élu·es pour leur rappeler ce qui est nécessaire au bon fonctionnement d'une école.

C'est pour cela que nous étions nombreuses et nombreux en grève et dans la rue jeudi comme vous l'avez vu et entendu. La baisse démographique aurait dû permettre d'avoir des postes supplémentaires pour reconstruire des réseaux d'aides complets avec des personnels spécialisés, de recruter des enseignantes et enseignants remplaçant·es, de donner enfin les moyens pour une inclusion de qualité, de restaurer les « plus de maîtres que de classes », de former et rémunérer davantage les PE...

Dans le second degré, cela aurait permis d'éviter d'aller au-delà des HSA et/ou d'éviter la multiplication des postes partagés avec la mise en place des groupes de niveau que nous continuons de dénoncer. Le SNES-FSU appelle à continuer la mobilisation dès demain.

Nous le répéterons autant de fois que nécessaire. Pour la FSU-SNUipp, l'école doit bénéficier d'un plan d'urgence avec un engagement budgétaire pluriannuel permettant des recrutements massifs d'enseignant·es et d'AESH.